



**Programme de la liste MR-Les Engagés-
Open VLD-cd&v pour les élections
communales 2024**

Table des matières

INTRODUCTION

PROJETS ET PRIORITÉS

1. Une mobilité fluide et concertée
2. Un environnement préservé et une résilience accrue face au changement climatique
3. Un soutien aux commerces et à la vie économique locale
4. Une solidarité, des liens sociaux renforcés et des initiatives visant l'épanouissement de tous
5. Une commune plus sûre et propre
6. Des logements abordables et un urbanisme à taille humaine en phase avec les objectifs climatiques
7. Une gouvernance moderne, transparente et participative
8. Une vie sportive, culturelle et événementielle redynamisée

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'objectif de notre liste commune "MR-LES ENGAGÉS-VLD-cd&v" pour les élections communales du 13 octobre est de porter ensemble un projet politique innovant, qui allie les valeurs de liberté, responsabilité et de participation à celles d'écologie, de solidarité, du lien social et d'égalité. Après les victoires du MR et des Engagés aux élections législatives du 9 juin, nous voulons poursuivre sur cette dynamique en menant un programme tourné vers l'avenir au niveau local. De plus, nous trouvant vraisemblablement dans la majorité gouvernementale à la région de Bruxelles-Capitale et au sein de l'autorité fédérale, nous voulons agir comme un relais efficace avec les autres niveaux de pouvoir. Ensemble, nous voulons offrir une qualité de vie améliorée pour tous les citoyens et amener un **nouveau souffle pour Auderghem!**

PROJET & PRIORITÉS

1. Une mobilité fluide et concertée

La mobilité a une incidence majeure sur l'attractivité, la sécurité et la convivialité d'un quartier. Trois dossiers occuperont une place centrale au cours de la prochaine législature parce qu'ils sont susceptibles de modifier en profondeur et durablement le cadre de vie à Auderghem :

- Réaménagement du viaduc Herrmann-Debroux où passent plus ou moins 60 000 véhicules quotidiennement ;
- Mise en place du projet de 'quartier apaisé' au Chant d'Oiseau dans le cadre du plan Good Move ;
- Un plan de mobilité douce, s'inscrivant dans le plan climat de la commune, analysant les besoins de tous les utilisateurs: piétons, cyclistes, motards, automobilistes.

Nos propositions

Résoudre le problème du Viaduc Herrmann-Debroux en termes de mobilité, d'urbanisme et de qualité de vie

- Une meilleure coopération avec la Région Flamande et de Bruxelles-Capitale ;
- La création d'un parking de dissuasion de grande capacité en amont de l'actuel viaduc et le prolongement du tram 8 jusqu'à ce parking ;
- Le maintien du nombre total de places de parking actuellement disponibles ;
- L'exigence d'une utilisation équilibrée des différents modes de transport sur le boulevard urbain appelé à remplacer l'actuel viaduc ;
- L'assurance d'un financement de l'ensemble du projet garanti avant que le chantier ne débute via des solutions créatives de financement ;
- Un calendrier de réalisation précis, acceptable pour les riverains et les utilisateurs ;
- La mise en place de solutions modulables de mobilité alternative et de parking durant les travaux afin de réduire les nuisances pour les riverains ;
- Un projet alternatif et cohérent visant à occuper la partie détruite du viaduc en espace de vie, vert et convivial (logements, services, événements...).

Réformer la Maille Chant d'Oiseau du plan Good Move

- Réduire la circulation automobile et renforcer la mobilité douce dans le quartier du Chant d'Oiseau (ex. via réfection de trottoirs, la sécurité des piétons et des cyclistes, la régulation de la vitesse automobile) ;
- Éviter un report de tout le trafic de transit aux alentours du quartier Chant d'Oiseau sur les voiries majoritairement résidentielles et déjà fortement mises sous pression ;
- Organiser une consultation citoyenne approfondie des habitants de Chant d'Oiseau et des alentours afin de mettre en place des solutions ciblées au niveau communal pour répondre à ces demandes ;
- Mettre en suspens le projet Good Move à Auderghem sans certitude que ces améliorations ne se fassent pas au détriment des habitants des voiries situées en bord de maille Chant d'Oiseau ;
- Ouvrir le débat entre les différents niveaux de pouvoir, afin de parvenir à des solutions durables et globales pour réduire le trafic de transit à Auderghem.

Améliorer la situation des piétons

- Accélérer la réfection des trottoirs avec des matériaux solides et l'installation d'un éclairage public intelligent qui s'adapte à la fréquentation des rues ;
- Promouvoir la mobilité piétonne dans le centre de la commune via une signalisation spécifique et renforcer le nombre d'espaces piétonniers sur la base d'une consultation des habitants ;
- Sécuriser les espaces publics (ex. autour du métro Herrmann-Debroux) pour les piétons et cyclistes, en intégrant ces mesures dans un plan de mobilité douce se concentrant sur les usagers dits 'faibles' mais aussi les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Assurer la sécurité aux alentours des écoles et soutenir la mobilité douce des plus jeunes.

Améliorer la situation des cyclistes et encourager l'utilisation du vélo

- Aménager plus de voies et pistes sécurisées et entretenues, en plus de 'sas vélo' et de 'cédez-le passage' cyclistes aux feux rouges, de rues sens unique limité, etc. ;
- Intégrer systématiquement des pistes cyclables dans les réaménagements de voiries ;
- Aménager des parcours cyclistes alternatifs continus qui relient des lieux clés comme les écoles, la maison communale, les salles de sport, les commerces, ... ;
- Installer des dépôts cyclistes sécurisés près des stations de métro et autres endroits stratégiques (en fonction de la demande) ;
- Promouvoir et rendre attractives les primes Bruxell'Air de la Région Bruxelles-Capitale, en échange de la radiation d'une plaque d'immatriculation ;
- Créer un partenariat avec les magasins de vélos, les ateliers de réparation, les associations (ex. GRACQ) afin de promouvoir l'utilisation du vélo.

Améliorer la gestion du trafic automobile

- Assurer des zones de stationnement gratuit à durée limitée durant la journée aux alentours des commerces ;
- Utiliser le potentiel des nouvelles technologies pour la gestion du trafic et du parking ;
- Assurer la présence de zones « kiss & ride » respectées aux abords des écoles ;
- Prévoir un nombre de places de parking voitures et vélos dans le cadre de nouveaux projets urbanistiques répondant aux besoins d'une mobilité intermodale et permettant une bonne infiltration des eaux dans le sol ;
- Multiplier les conventions avec les entreprises et les supermarchés pour la mise à disposition de leurs places de parking aux riverains (les soirs et les week-ends) ;
- Poursuivre le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques afin de satisfaire la demande croissante pour ce type de véhicules ;
- Assurer un meilleur entretien des chaussées qui tienne compte des besoins spécifiques de certains utilisateurs, comme les deux-roues.

Améliorer la situation des usagers des transports en commun

- Une collaboration renforcée avec la STIB, De Lijn et TEC en termes de besoins des usagers (ex. de connexions, points d'arrêts, services en station, fréquence avant 7h/après 19h et le weekend) ainsi qu'en termes de sécurité ;
- Favoriser l'intermodalité entre les différents moyens de transport via une approche holistique ;
- Faciliter l'usage des *Villos* pour les habitants de la commune, notamment ceux qui utilisent les transports en commun comme principal moyen de déplacement ;

- Plaider auprès de l'opérateur de transport public bruxellois (STIB) pour permettre à certains bus de s'arrêter « à la demande » à certaines heures pour rapprocher les seniors et les PMR de leur domicile.

2. Un environnement préservé et une résilience accrue face au changement climatique

Auderghem doit mettre en œuvre son *Plan d'Action Climat* afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Il est urgent d'agir davantage sur la consommation énergétique des bâtiments communaux et du charroi, le développement de la mobilité douce, le soutien à l'alimentation durable et la gestion des déchets. L'impact social de ces mesures doit être soigneusement évalué, d'autant plus que nombre d'entre elles ont des répercussions directes sur la santé des habitants.

Auderghem, en tant que terrain privilégié pour le développement immobilier et urbain, doit trouver un équilibre entre fournir des logements abordables, augmenter l'offre de services et préserver les espaces naturels. Nous voulons améliorer la qualité de l'air, assurer l'infiltration en eau vers les nappes phréatiques, protéger la biodiversité, combattre les îlots de chaleur, et verdir l'espace public.

Nos propositions

Une politique Climatique et énergétique ambitieuse

- Établir un plan pragmatique de rénovation et d'isolation (voir chapitre 'des logements abordables, de qualité et durables') ;
- Promouvoir la mobilité douce (voir chapitre 'une mobilité fluide et concertée') ;
- Exécuter, monitorer et planifier les mesures du plan d'action climat adopté par la Commune, avec un calendrier respecté et des objectifs réalisables ;
- Augmenter les moyens et les effectifs au sein de l'administration communale afin d'atteindre ces objectifs, de dynamiser la coordination entre les services et de faire du développement durable une priorité transversale sur les dossiers et les projets communaux ;
- Promouvoir les principes d'économie circulaire et d'économie décarbonée via la sensibilisation, les appels d'offres, les partenariats publics-privés, etc. ;
- Encourager les initiatives de partage de ressources et de savoir-faire: babythèques, bricothèques, Repair Cafés®, services d'échanges locaux (SEL), donneries, ressourceries, ateliers et formations en tout genre ;
- Décliner la stratégie « GoodFood » au niveau local pour une alimentation de qualité et durable : circuits courts, potagers urbains collectifs, cantines labellisées, sensibilisation dans les écoles, soutien aux agriculteurs urbains, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Lancer une stratégie communale et une consultation citoyenne pour réduire la place des panneaux publicitaires dans l'espace public et limiter la publicité pour des produits/services nuisibles pour le climat, l'environnement et/ou la santé. Ceci, au profit des commerces locaux et des services publics et permettant l'embellissement de l'espace public et la réduction de l'empreinte carbone de la commune ;
- Sensibiliser les employés communaux et les citoyens via des initiatives comme la Fresque du Climat et les rencontres avec des "coachs climat" dans les écoles;
- Rejoindre la *Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie* et la plateforme européenne 'Smart Cities'.

Une politique de verdurisation de la commune

- Identifier les rues et quartiers avec un besoin de verdurisation et végétaliser les espaces publics, les façades et les toitures, par l'intermédiaire des permis d'urbanisme en étroite collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale ;

- Utiliser les méthodes de gestion des espaces verts les plus respectueuses de l'environnement (zéro pesticides, tontes différenciées, passage aux souffleuses électriques moins bruyantes, etc.) ;
- Aménager les espaces publics pour maximiser les bénéfices des arbres, notamment pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Une politique améliorée pour les parcs, la forêt de Soignes et le Rouge cloître

- Renforcer et améliorer la collaboration avec la Région Bruxelles Capitale ;
- Assurer la propreté et la sécurité des parcs ;
- Prévoir des zones délimitées pour les chiens en liberté ;
- Installer des toilettes et des points d'eau dans chaque parc ;
- Ouvrir le parc de Val Duchesse au grand public ;
- Développer une "porte d'entrée officielle" pour la forêt de Soignes et y organiser plus d'activités (ex. liées à la découverte en nature, sport, lecture) ;
- Augmenter l'attractivité et l'accessibilité du Rouge Cloître en créant un centre des visiteurs, en y organisant des cérémonies de mariage et en renforçant les activités pour enfants et écoles et en offrant un service de navettes.

3. Un soutien aux commerces et à la vie économique locale

L'attrait et la convivialité d'une commune se mesure notamment au nombre, à la diversité et à la qualité de ses commerces de proximité, de ses bars et restaurants, ainsi qu'à leur accessibilité. À Auderghem, la politique commerciale a été négligée pendant de nombreuses années. Certains quartiers, notamment proches de la chaussée de Wavre, ont vu de nombreux commerces disparaître sans reprise des surfaces commerciales. D'autres s'inquiètent du prochain départ à la retraite de commerçants emblématiques. Il faut placer le développement de commerces de proximité dans la commune au cœur d'une politique de soutien à l'économie locale.

Nos propositions

Développer des commerces dynamiques

- Créer, au sein de la commune, une Agence immobilière commerciale (AIC) qui établira l'inventaire des espaces commerciaux vides et fonctionnera comme intermédiaire entre les locataires d'espaces commerciaux et les commerçants désireux de fonder ou de vendre une entreprise ;
- Doter la commune d'un canal de communication efficace dédié à l'arrivée des nouveaux commerces et de la vacance locative de certains emplacements ;
- Utiliser ce canal pour mettre en valeur la qualité et l'originalité des petits commerçants auprès des riverains, et des communes limitrophes ;
- Collaborer avec les propriétaires des surfaces commerciales des zones où la commune souhaite voir un commerce s'implanter, afin de les encourager à louer leur bien à des commerces de qualité et à l'activité utile et nécessaire ;
- Créer un registre des entreprises locales afin de les informer de tout marché public initié par la commune dans leur secteur d'activités et afin d'informer les citoyens des commerces et des entreprises présentes sur le territoire ;
- Veiller à ce que l'espace public près des commerces soit propre et équipé d'accès piétons de qualité, d'emplacements vélo et de parking pour les voitures ;
- Collaborer avec les associations de commerçants, notamment en lien avec les communes frontalières pour dynamiser l'économie locale ;

- Soutenir les initiatives citoyennes promouvant la vie de quartier, notamment autour des ‘noyaux commerciaux’ ;
- Soutenir le développement de l’entrepreneuriat social et de modèles innovants, mettant notamment les commerces locaux en partenariat avec les structures de mise à l’emploi et d’aide à la jeunesse ;
- Exploiter la fiscalité avantageuse d’Auderghem pour attirer de nouveaux commerces en mettant en avant cet atout dans les incitations à l’installation, tout en offrant des soutiens supplémentaires tels des aides à l’installation ;
- Préparer un plan pour repenser la qualité de vie, la mobilité et la revitalisation de la chaussée de Wavre en partenariat avec la Région Bruxelles-Capitale ;
- Créer un guichet unique physique et numérique pour simplifier les démarches administratives, aider à la recherche de subsides, et offrir un soutien dans le développement digital et la mise en réseau ;
- Ouvrir, si la demande se confirme par une consultation, une forme de ‘tiers-lieux’, comprenant un espace d’échange, de création, de formation, d’innovation sociale et environnementale pour les étudiants, les indépendants, les entrepreneurs, les acteurs de l’économie sociale, les artistes, les associations diverses, etc. ;
- Étendre la présence de marchés diversifiés dans la commune avec des horaires et jours variés, tout en révisant l’emplacement et les horaires du marché du jeudi pour améliorer son accessibilité.

4. Une solidarité, des liens sociaux renforcés et des initiatives visant l'épanouissement de tous

Nous souhaitons qu’Auderghem devienne une commune solidaire, où personne n’est laissé de côté. De nombreux habitants rencontrent des difficultés financières, médicales, liées à un handicap, à la solitude, à la fin de vie ou à la discrimination. Nous voulons renforcer la politique sociale et améliorer la qualité et la quantité des services offerts pour répondre à ces besoins. De plus, nous visons à développer une politique dynamique pour les seniors et à instaurer une véritable politique de santé communale, en utilisant les leviers de proximité pour améliorer la santé des habitants.

Nos propositions

Un plan communal de la santé

- Établir un plan de santé transversal pour Auderghem, basé sur une analyse des données pertinentes et une approche globale de ‘health mainstreaming’, afin de mieux prendre en compte tous les facteurs influençant la santé des citoyens ;
- Désigner un échevin chargé de la santé pour coordonner les actions transversales avec les autres membres du collège, permettant de répondre efficacement aux crises sanitaires et d’intervenir sur toutes les dimensions de la santé ;
- Encourager la création de ‘Maisons médicales’ ou de réseaux de santé pour favoriser une répartition homogène des professionnels/cabinets médicaux ainsi que l’installation de nouveaux professionnels/cabinets médicaux ;
- Développer l’offre locale de services d’aide et soins à domicile, et faciliter le déplacement des professionnels de santé à domicile via une politique de stationnement spécifique ;
- Mieux informer les citoyens à propos des prestataires de soins actifs via une plateforme en ligne et des brochures explicatives ;
- Équiper les infrastructures publiques de défibrillateurs avec des formations gratuites de premiers secours ;
- Encourager les initiatives visant à sensibiliser la population, et surtout les jeunes, aux dangers de certaines substances et renforcer la lutte contre le trafic de drogue notamment aux abords des écoles.

Une politique nouvelle et intergénérationnelle pour les Seniors

- Créer un conseil des seniors pour recueillir leurs avis et demandes et veiller à leur implication dans les comités de quartier ;
- Renforcer les activités sportives, sociales et culturelles, ainsi que les réseaux de voisinage et de solidarité, soutenir et mettre en réseau les acteurs de terrain, en favorisant les liens entre le CPAS et les secteur associatif ;
- Offrir des séances préparation à la retraite et informer les jeunes seniors des possibilités d'engagement bénévole ;
- Mettre en place un service spécifique au sein de l'administration communale pour faciliter l'accès aux prestations (aide familiale, soins à domicile, services repas, assistance à distance, chèques taxis) où les seniors peuvent trouver de l'aide, de l'information et une facilitation des démarches administratives (en collaboration avec le CPAS) afin de rester à la maison le plus longtemps possibles ;
- Encourager les habitats alternatifs et les projets intergénérationnels pour favoriser les échanges entre jeunes et seniors ;
- Collaborer avec les sociétés de transports publics pour améliorer l'accessibilité.

Plus d'attention et de services pour les personnes porteuses de handicap

- Créer un Conseil Consultatif composé d'acteurs locaux et de personnes en situation de handicap pour soumettre des propositions et évaluer l'inclusivité des décisions communales ;
- Engager plus de personnes en situation de handicap dans la commune (et via les appels d'offre), CPAS, régies communales, intercommunales, etc., en respectant le quota de 2,5% de personnes en situation de handicap dans les effectifs communaux, et garantir l'accessibilité des procédures de sélection, avec les mesures d'accompagnement nécessaires ;
- Renforcer la sécurisation et l'accessibilité de l'espace public pour les personnes en situation de handicap:
 - Assurer l'accessibilité des activités, espaces publics, commerces et services communaux, tant au niveau des bâtiments que des sites internet ;
 - Prévoir des dispositifs spécifiques : sonorisation des feux pour les déficients visuels, bandes de guidage aux traversées piétonnes, bornes de trottoirs abaissées, revêtements adaptés des trottoirs ;
 - Améliorer la lisibilité des outils digitaux de la commune ;
- Soutenir les associations locales pour l'accès au sport, loisirs et culture pour les personnes handicapées (ex. ASBL Gratte) ;
- Renforcer le transport adapté pour les personnes à mobilité réduite en partenariat avec des associations ou une centrale de mobilité ;
- Conditionner les permis de nouveaux projets immobiliers au respect des critères d'accessibilité et imposer un minimum de logements adaptés ou adaptables ;
- Augmenter le nombre de logements sociaux adaptés ou adaptables.

Une politique sociale, d'insertion et de lutte contre les discriminations renforcées

- Promouvoir l'égalité et le respect de la diversité à tous les niveaux et dans toutes les actions de la commune ;
- Renforcer et diversifier les initiatives et services du CPAS pour permettre une réinsertion durable des bénéficiaires avec un suivi personnalisé, et offrir un service d'accompagnement pour ceux souhaitant créer leur propre emploi :
 - Mener une politique de l'emploi au sein du CPAS en organisant des rencontres avec des employeurs, en révélant les talents des bénéficiaires, et en alignant les besoins des employeurs avec les formations des futurs travailleurs ;

- Favoriser une insertion durable dans le marché de l'emploi pour les bénéficiaires de contrats de réinsertion par l'emploi (articles 60 et 61) ;
- Créer un service d'urgence sociale au sein du CPAS pour les sans-abris et les personnes expulsées ;
- Établir un plan transversal dans le cadre d'une stratégie commune de réinsertion et d'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes en recherche d'un premier emploi, renforcer la diversité et l'efficacité des services de la Maison de l'Emploi, visant des synergies entre la commune, le CPAS, les entreprises, le secteur associatif et Actiris ;
- Généraliser les services d'aide alimentaire comme les épiceries sociales pour lutter contre la précarité alimentaire et permettre aux familles monoparentales et aux personnes isolées d'accéder à des produits de qualité à faible coût ;
- Établir un plan transversal de lutte contre la solitude en lien avec le secteur associatif et les services concernés de la commune.

Une nouvelle dynamique communale pour les enfants, les jeunes et les familles

Une de nos priorités majeures est également de répondre de manière plus adéquate et efficace aux besoins des familles, des jeunes et des enfants qui sont l'avenir de la commune et de la société de façon générale. Or, l'évolution de la population de la commune démontre une présence grandissante de familles, d'enfants et de jeunes dont les attentes ne sont pas encore assez prises en compte en termes de soutien, d'initiatives et services, d'accompagnement et de loisirs. Par ailleurs, avec la poursuite du pacte pour un enseignement d'excellence, nos écoles, élèves et professeurs devront être au cœur des préoccupations et des réformes.

Augmenter les places d'accueil et mieux soutenir les familles

- Augmenter de manière planifiée le nombre de places d'accueil dans les crèches communales et dans les crèches privées (notamment sur le site Delta) ;
- Inclure dans les grands projets immobiliers des charges d'urbanisme visant la création d'espaces à destination de l'accueil de l'enfance et de la petite enfance ;
- Nouer des partenariats entreprises-commune afin de créer des crèches d'entreprises ouvertes aux enfants du quartier ;
- Développer l'offre de «crèche parentale» et de «co-accueil» pour la petite enfance ;
- Assurer la transparence totale dans l'octroi des places en crèche et veiller à l'égalité de traitement par l'autorité communale ;
- Adapter les horaires des crèches communales pour offrir un accueil plus flexible aux enfants dont les parents travaillent tôt le matin ou tard le soir ;
- Proposer une offre accrue et une meilleure visibilité des activités parascolaires, en particulier pendant les vacances ;
- Organiser une coordination locale de l'ensemble des services à l'enfance pour une meilleure gestion de l'offre et pour créer des synergies entre ces services ;
- Soutenir les réseaux d'entraide et les échanges de services entre familles (portail d'information ou soutien à la création d'une plateforme numérique collaborative pour les échanges de services de covoiturage, de garde d'enfants ...) ;
- Favoriser le développement d'un service de location d'équipements de 2ème main à destination des enfants de 0 à 3 ans en partenariat avec le secteur associatif ;
- Éditer un 'guide du nouveau parent' dans la commune, répertoriant les lieux d'écoute, d'accueil, les espaces « kid-friendly », les associations concernées etc. ;
- Penser et développer des services adaptés aux familles monoparentales tels que la mise à disposition de places en crèche ;
- Développer des aires de jeux dans les quartiers qui en sont dépourvus (ex. Parc des Princes).

Un enseignement et un accompagnement de qualité pour chaque élève

- Renforcer l'esprit d'équipe dans les écoles communales et améliorer les conditions de travail pour le corps professoral, afin de lutter contre la pénurie ;
- Planifier les réformes du Pacte pour un enseignement d'excellence en créant une cellule dédiée et un plan pluriannuel, pour anticiper les besoins en formation et les défis organisationnels ;
- Adapter les programmes de formation des enseignants relevant de la compétence des PO en vue de mieux préparer les acteurs aux réformes (ex. méthodes collaboratives) et de les sensibiliser davantage au sujet des évolutions sociétales (ex. éducation aux médias, au numérique, à l'intelligence artificielle, aux questions climatiques, de harcèlement scolaire, d'égalité des genres) ;
- Soutenir et encourager les écoles pour qu'elles mettent en place des projets pédagogiques innovants (ex. éveil aux langues dès la maternelle, éveil à la culture et aux artistes, école en extérieur) et adaptés à l'évolution de la société et des méthodes d'apprentissages ;
- Mettre sur pied une action globale d'aide au bénéfice des élèves issus de toutes les écoles d'Auderghem, concernant des initiatives d'écoles des devoirs, de bilinguisme, de mentorat, de lutte contre le décrochage scolaire, d'insertion professionnelle, de synergies entre les acteurs concernés ;
- Promouvoir les échanges et les voyages intra et extra-européens pour les jeunes, y compris des échanges avec des écoles néerlandophones basées en Flandre, anglophones au Royaume Uni, développer des bourses ou des stages avec des entreprises présentes sur la commune ;
- Affirmer les principes de neutralité de l'enseignement communal.

Une vraie politique pour la jeunesse

- Elaborer un 'plan pour les jeunes d'Auderghem' basé sur une large opération de consultation avec les jeunes et le secteur associatif en vue de répondre aux besoins exprimés en termes de services, soutien, mouvements de jeunesse, lieux de loisirs, sports, événements, culture, animation, stages, espaces de rencontres, services d'aide à l'emploi, à la réussite scolaire, lieux d'information, etc. ;
- Développer sur cette base de nouvelles initiatives en vue de faire de la commune d'Auderghem une commune vivante pour les jeunes, notamment via le budget participatif, dont on pourrait allouer 25% à des projets déposés par des moins de 25 ans et axés sur des thématiques comme la multiculturalité, la durabilité, etc. ;
- Soutenir des initiatives pour les jeunes (ex. programmes de mentorat, d'ateliers d'entrepreneuriat, de découverte de métiers, de projets sportifs et 'outdoor', etc.) ;
- Développer les initiatives promouvant les interactions intergénérationnelles dans les secteurs comme le logement, les loisirs, l'aide à la personne et le mentorat.

5. Une commune plus sûre et propre

Auderghem est une commune plutôt sûre mais des phénomènes d'insécurité apparaissent et/ou se renforcent dans certains endroits. Notamment des faits de cambriolage, vol de vélos, vandalisme, trafic de drogue, agressions, incivilités (graffitis, détérioration, dépôts clandestins de déchets, tapage nocturne...). Pour lutter contre ces phénomènes, nous voulons établir un nouveau plan de sécurité communal axé sur la prévention et établi sur la base d'un dialogue avec les habitants et les services sur le terrain.

Tout le monde s'accordera à dire que la propreté laisse parfois à désirer dans notre commune. Bien que la répartition des compétences en la matière soit complexe en Région bruxelloise, nous nous opposons au laisser-aller quand il concerne l'espace public: les détritux et l'insalubrité ont un impact sur l'environnement, la qualité de vie et le bien-être.

Nos propositions :

Rendre la commune plus sûre

- Évaluer de manière régulière les problèmes de sécurité et de sentiment d'insécurité dans chaque quartier de la commune, en associant la police, les habitants, les services sur le terrain (ex. les gardiens de la paix) et assurer le développement de Partenariats Locaux de Prévention (PLP) ;
- Installer plus de moyens d'éclairage et de caméras de surveillance économes et intelligentes dans les lieux où les faits de délinquance et d'incivilité sont plus fréquents ;
- Augmenter les patrouilles nocturnes afin de lutter contre les cambriolages, les tapages nocturnes, le trafic de stupéfiants ;
- Évaluer et adapter le règlement en vigueur en matière de sanctions administratives afin de mieux répondre aux incivilités (ex. dépôts clandestins) ;
- Lutter contre les vols de vélos en se basant sur des mesures de prévention et l'installation d'emplacements de vélos sécurisés ;
- Renforcer le community policing et le rôle des agents de quartier afin d'apporter une meilleure connaissance du terrain et une proximité avec les habitants ;
- Améliorer la coopération entre les habitants (ex. comités de quartier) et les autres services (ex. police, gardien.ne.s de parc, de la paix) ;
- Encourager les initiatives visant la prévention et la sensibilisation de la population, notamment les jeunes (ex. sur les dangers de certaines substances) ;
- Inscrire la lutte contre le sexisme, les formes de harcèlement sexuel ainsi que les violences à l'égard des femmes et de la communauté LGTBQ+ comme une priorité dans la lettre de mission du Chef de corps de la zone de police locale.

Rendre la commune plus propre

- S'assurer que les gardiens de la paix soient le relais proactif et réactif vers les services de nettoyage et des travaux publics pour assurer une intervention rapide en cas de saleté, délabrement, dépôt clandestin ou autre ;
- Renforcer la propreté aux abords des stations de métro et de bus ainsi que sur les parkings publics via une consultation permanente avec les acteurs concernés ;
- Réaliser sans attendre une étude d'implantation et de projet pilote de conteneurs enterrés et généraliser les poubelles avec tri sélectif dans les espaces publics, en ce compris des bulles à verre ;
- Mettre en place un plan communal 'objectif Zéro Déchet' avec des indicateurs précis d'évaluation et un monitoring permanent, visant à :
 - Réduire en amont la production de déchets générés par certaines activités importantes telles que l'activité de l'administration communale et les activités pour lesquelles elle est compétente (ex. les écoles) ;
 - Renforcer la valorisation des déchets en ressources via un partenariat poussé avec la déchetterie communale, le secteur associatif et les écoles ainsi qu'avec d'autres acteurs publics et privés hors de la commune ;
 - Encourager les citoyens et les entreprises à mieux mesurer leur production de déchets et développer des actions de promotion du 'Zéro Déchet' ;
 - Encourager les composts partagés (collectif ou de quartier) et développer la collecte de déchets organiques par la sensibilisation et la distribution gratuite de bacs oranges ;
- Éviter les sacs blancs d'ordures ménagères déchirés et contrer la prolifération de rats, renards et corneilles par la mise à disposition de poubelles rigides ;
- Travailler à la mise en œuvre dans la commune d'un système de consigne sur les bouteilles en plastique, les cannettes métalliques et les bocaux en verre ;

- Renforcer les effectifs et les moyens du service de la Propreté publique, réorganiser leur présence, notamment au lendemain de jours fériés ;
- Faire connaître et améliorer le service de ramassage des encombrants à destination, notamment des seniors et des personnes à mobilité réduite (PMR).

6. Des logements abordables et un urbanisme à taille humaine en phase avec les objectifs climatiques

Si Auderghem veut répondre aux besoins et aux souhaits des nombreuses personnes qui désirent habiter notre commune, il se doit d'adapter son parc immobilier. Trop souvent aujourd'hui, les jeunes travailleurs doivent quitter la commune et même la région bruxelloise pour trouver un logement combinant une bonne qualité de vie et un prix abordable. Les familles monoparentales, les seniors disposant d'une petite pension et les étudiants ne trouvent pas de logements adaptés à leurs besoins et capacités financières. Il manque une vision globale et un plan d'ensemble afin de combler ces besoins. De plus, afin de répondre aux enjeux du changement climatique, une sérieuse vague de rénovation est également nécessaire sur une bonne partie du parc existant.

Nos propositions

Des logements abordables

- Accélérer la conversion des immeubles de bureaux et des propriétés publiques non exploitées en logements via des appels à projets avec des primes de reconversion ;
- Intensifier la rénovation des bâtiments publics et des logements sociaux à commencer par la réhabilitation de ceux-ci avec des échéances claires et réalisables. Ceci vise une approche holistique de rénovation des bâtiments en entier) ;
- Renforcer la collaboration avec les AIS des communes limitrophes afin de maximiser l'offre de logements abordables et lutter contre les logements inoccupés ;
- Développer des projets 'housing first' (processus de réinsertion sociale construit à partir et autour de l'accès à un logement), en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale et les acteurs sur le terrain ;
- Développer des synergies avec des organisations promouvant de nouveaux modèles de rénovation (ex. hors site), construction (ex. matériaux biosourcés), propriété (ex. coopérative immobilière) et financement (ex. community land trust) ;
- Augmenter le nombre de logements de transit destinés à des ménages à revenus limités qui ont perdu leur logement suite à un cas de force majeure ;
- Renforcer l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parc de logements sociaux et dynamiser l'utilisation de l'énergie solaire pour toutes et tous, notamment via des projets de production citoyens (ex. financement public-privé) ;
- Favoriser le développement du logement pour les étudiants comme le projet des anciennes glacières royales, faciliter la transformation de maisons unifamiliales en maisons plurifamiliales et encourager certains modèles comme la cohabitation multigénérationnelle (habitations kangourou), l'habitat partagé, etc. ;
- Permettre aux habitants qui le souhaitent de racheter le logement social qu'ils occupent.

Un urbanisme à taille humaine en phase avec les objectifs climatiques

- Simplifier et digitaliser les démarches administratives liées à l'urbanisme (demandes de permis, renseignements urbanistiques...), accélérer les délais de traitement des dossiers urbanistiques et revoir l'accueil et les horaires proposés au service urbanisme de la commune ;

- Mener une politique de délivrance des permis d'urbanisme et d'environnement favorisant l'éco-construction et la rénovation pour atteindre un excellent niveau de performance énergétique et environnementale ;
- Assurer un suivi des projets urbanistiques prenant en compte l'accès aux services pour les nouveaux riverains, leur intégration dans le quartier, la protection de l'environnement, l'impact sur les riverains existants (ex. via sondages et participation citoyenne) ;
- Mettre en œuvre un vaste programme de rénovation et d'isolation par quartier, rue ou immeuble en créant certains incitatifs et des économies d'échelle ;
- Développer des réseaux de chauffage urbain dans le cadre de projets de nouveaux lotissements, d'immeubles à appartements, de rénovation profonde de quartiers ou de requalification de bâtiments en friche ;
- Assurer la priorité à l'utilisation de matériaux biosourcés, recyclés ou à faible empreinte carbone dans les projets affectant les bâtiments communaux mais également pour d'autres équipements et infrastructures (voirie, signalétique...) ;
- Création d'un Guichet Rénovation au sein du service urbanisme, offrant des informations sur les aides, primes, innovations, et un accompagnement personnalisé pour les propriétaires souhaitant rénover leur logement.

7. Une gouvernance moderne, transparente et participative

Efficacité, éthique, transparence, bonne gouvernance et implication seront les piliers de notre action. Nous voulons promouvoir un bon nombre d'actions, que ce soit en termes de bilinguisme, d'intégration, d'information des concitoyens et de participation citoyenne.

Nos propositions

Bilinguisme

- Reconnaître et valoriser la présence des néerlandophones: avec environ 1000 néerlandophones dans la commune, un nombre qui augmente chaque année (+8,2% depuis 2018) ;
- Garantir l'accès à l'information et aux services dans les deux langues officielles ;
- Assurer que tous les services communaux, y compris les guichets électroniques et les documents officiels, soient disponibles en français, en néerlandais (correct) et, lorsque nécessaire, en anglais ;
- Offrir des formations linguistiques aux employés communaux ;
- Mettre en place une signalétique adaptée dans les bâtiments publics et les espaces communs pour refléter la population néerlandophone ;
- Faciliter les échanges linguistiques et les collaborations et synergies entre les initiatives des communautés néerlandophones et francophones.
- Une accessibilité des services communaux améliorée, grâce à des horaires en dehors des heures de travail et un guichet électronique performant ;
- Professionnaliser et digitaliser les services communaux, afin d'améliorer la rapidité et de réduire les délais pour obtenir des réponses ;
- Un accompagnement personnalisé dans les diverses demandes administratives ;
- Un journal communal ouvert aux Auderghemois et à leurs initiatives, aux associations, aux petits commerçants de la commune et aux partis de l'opposition ;
- Une adaptation du site de la commune pour le moderniser, l'actualiser constamment, le rendre plus agile et donner plus d'informations et de liens ;
- Une information complète, rapide, et actualisée des travaux menés à Auderghem, via un point de contact « chantier » et le site de la commune, incluant les itinéraires alternatifs et la possibilité de déposer d'éventuelles réclamations ;

- Des informations actualisées sur les aides, subsides et appels à projets, en provenance des différents niveaux de pouvoir et de l'UE, pour les associations, écoles, institutions, etc. ;
- La publication sur le site internet de la commune, des décisions communales, des ordres du jour détaillés du Conseil communal, des procès-verbaux détaillés, des rémunérations publiques des mandataires, de l'attribution des marchés publics, en ce compris, les motifs des choix politiques pour une meilleure compréhension par les citoyens.

Une participation citoyenne renforcée

- Assurer au citoyen un droit à la participation et intégrer les perspectives des citoyens dans le processus décisionnel ;
- Renforcer la fréquence des consultations sur les grands projets communaux et les choix stratégiques (travaux, réaménagement, nouvelle implantation) à opérer ;
- Dans le cadre de processus participatifs ou d'enquêtes publiques, veiller à avoir une juste représentativité de la population (géographique, pyramide des âges, catégories socioprofessionnelles, mixité), des avis et positions exprimés (travail avec les associations locales, multiplicité des supports pour annoncer et répondre (réseaux sociaux, sites web, radio, télé locale, ...) et des délais suffisants pour permettre aux citoyens de comprendre les enjeux, se positionner et exprimer une position (adapter les supports aux personnes en situation de handicap) ;
- Permettre aux citoyens de transmettre au Collège des contributions écrites sur les points inscrits à l'ordre du jour du conseil communal et les diffuser aux conseillers communaux ;
- Élargir et dynamiser les conseils de quartier pour qu'ils jouent un rôle plus actif dans l'identification et la mise en œuvre des projets locaux ;
- Créer un conseil des affaires nocturnes composé d'élus, de représentants de quartiers et d'acteurs de la vie nocturne ;
- Renforcer et faire mieux connaître les budgets participatifs par quartiers et par thèmes ;
- Renforcer la participation et l'inclusivité en encourageant davantage de personnes et notamment de groupes sous-représentés à participer au projet 'Budget partagé' en organisant des sessions d'accompagnement, de sensibilisation, du coaching et en rendant les procédures plus transparentes et accessibles.

Un partenariat renforcé de la commune avec le secteur associatif

- Conclure une charte associative locale avec les associations en vue de mieux les soutenir, créer de la cohérence et des synergies d'actions et un partenariat renforcé avec la commune et le CPAS pour que les règles de bonne gouvernance et de bonne gestion soient suivies et publiées ;
- Initier des appels à financement citoyen par exemple en lançant des opérations de crowdfunding et de crowdlending pour des projets auxquels les citoyens sont attachés (ex. isolation et rénovation d'une école, aménagement d'espaces verts) ;
- Édicter des guidelines en toute transparence dans le choix des associations soutenues par la commune en fonction des besoins et priorités des habitants ;
- En cas échéant, déléguer la mise en œuvre de certaines missions ou projets de la commune à des associations (ex. intégration des expatriés) en veillant à leur donner les moyens nécessaires et à assurer une transparence dans l'utilisation des subventions.

Une meilleure gouvernance

- Adopter une démarche « Qualité » intégrée dans l'organisation de type CAF (cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques) et définir des finalités fondamentales de chaque service et de la commune ;
- Développer progressivement la culture de projets au sein de l'administration communale et former les gestionnaires de projets aux nouvelles méthodes type Agile, à l'intrapreneuriat et à l'intelligence

collective ;

- Développer une culture de l'évaluation, de projets et de résultats au sein de l'administration avec le directeur général/secrétaire général ainsi que les responsables de service, et en concertation avec les partenaires sociaux ;
- Veiller à un contrôle strict de l'endettement communal pour garantir l'équilibre budgétaire et éviter de reporter la charge financière sur les générations futures tout en maintenant une fiscalité basse ;
- Digitaliser certains processus ou services à condition que cela génère de réelles économies pour la commune et sans que cela n'altère la qualité des prestations et l'égalité d'accès aux services publics pour tous les usagers ;
- Favoriser les synergies avec les communes voisines pour réaliser des économies d'échelle, renforcer l'expertise et l'ingénierie des subsides afin de capter davantage de financements régionaux et européens et améliorer l'efficacité des services publics (propreté, enseignement, travaux publics, culture, sport...) ;
- Envisager la mise en place des services communs à plusieurs communes (informatique, service juridique, marchés publics, partenariats publics-privés), des achats groupés avec d'autres communes de certaines fournitures, marchandises et matières premières, et notamment du gros matériel d'entretien des voiries ;
- Nouer des collaborations avec des entreprises, investisseurs privés, secteur associatif ou acteurs de la société civile ;
- Renforcer les synergies avec la Région Bruxelles-Capitale et ses services, grâce à la présence en majorité du MR et des Engagés.

8. Une vie sportive, culturelle et événementielle redynamisée

Grâce à son Centre Culturel, Auderghem se distingue sur la carte culturelle de la région bruxelloise. Cependant, l'offre culturelle actuelle reste limitée, souvent désuète, peu diversifiée et non adaptée aux attentes des jeunes. Auderghem doit adopter une vision et une politique culturelle plus ambitieuses pour élargir son public et refléter sa population en pleine évolution. Auderghem est fière de ses équipes qui excellent dans diverses disciplines sportives: hockey, volleyball, tennis de table, football, gymnastique, arts martiaux. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'offre et l'accès au sport pour tous.

Nos propositions

Doper la politique culturelle et événementielle

- Établir un nouveau plan d'offre culturelle diversifié, rajeuni, modernisé et adapté à la diversité des publics et des âges en développant plus de programmations culturelles modernes pour le jeune public et en variant les styles d'offres notamment en matière d'arts de la scène, et mieux la faire connaître aux habitants ;
- Créer des espaces culturels dans les bâtiments communaux et cafés partenaires pour les artistes et pour encourager l'émergence de nouveaux lieux culturels ;
- Organiser chaque année un « grand événement » (saisonnier) récurrent et attractif (musical ou autre) dans la commune en utilisant notamment les espaces publics et développer les projets culturels notamment au Rouge Cloître ;
- Faciliter, pour les citoyens ou les organisateurs privés, la location de salles pour des événements/spectacles/conférences ;
- Soutenir les acteurs culturels de la commune dans l'espace public ;
- Créer un agenda électronique commun alimenté par toutes les associations reprenant toutes les activités culturelles de la commune.

Développer le sport

- Créer un guichet unique du Sport afin de réunir et de rendre accessible toute l'information concernant le sport, les clubs et activités sportives sur la commune ;
- Créer un partenariat entre chaque école de la commune et les clubs sportifs en vue à la fois de partager les infrastructures scolaires pour les clubs en dehors des heures de cours et d'offrir des activités sportives aux élèves à l'école ;
- Évaluer l'harmonisation des tarifs préférentiels réservés aux habitants de la commune à l'ensemble des pôles sportifs communaux et, le cas échéant, les adapter ;
- Soutenir les clubs sportifs de proximité (accès gratuit à certaines infrastructures, primes, prêt de matériel, utilisation de transports communaux, publication d'un appel aux bénévoles...)
- Nouer un meilleur partenariat avec le Centre sportif de la Forêt de Soignes et avec les infrastructures des communes voisines afin que les habitants bénéficient des mêmes avantages ;
- Soutenir les groupes citoyens se réunissant pour pratiquer un sport et des installations sportives en plein air dans les espaces publics ;
- Valoriser le « HandiSport » via l'association LHF (Ligue Handisport Francophone) ;
- Mettre en valeur les bienfaits du sport, favoriser l'accessibilité aux infrastructures et faire cohabiter harmonieusement la pratique de ces activités et les habitants.

CONCLUSION

Nous sommes conscients du caractère ambitieux des mesures que contient ce programme. Elles découlent de nos expériences de vie en tant qu'habitants de la commune depuis de longues années, de nos discussions au quotidien avec vous et, enfin, de notre connaissance de la gestion dans notre commune, conduite par le même parti depuis des décennies.

Nous avons l'expérience, la motivation et surtout la capacité d'écoute nécessaire à la mise en place de ce projet tourné vers l'avenir.

Si la confiance des Auderghemois et des Auderghemoises nous permet de rentrer dans la majorité le 13 octobre, il faudra garder une approche pragmatique et faire en sorte de mener un agenda politique cohérent, réaliste et progressiste. Ceci, en composant avec les priorités des autres partis et en acceptant les règles du jeu démocratique, laissant l'opposition faire son travail et acceptant les remises en question.

Nous sommes prêts...

Ensemble, amenons ce **nouveau souffle à Auderghem !**

